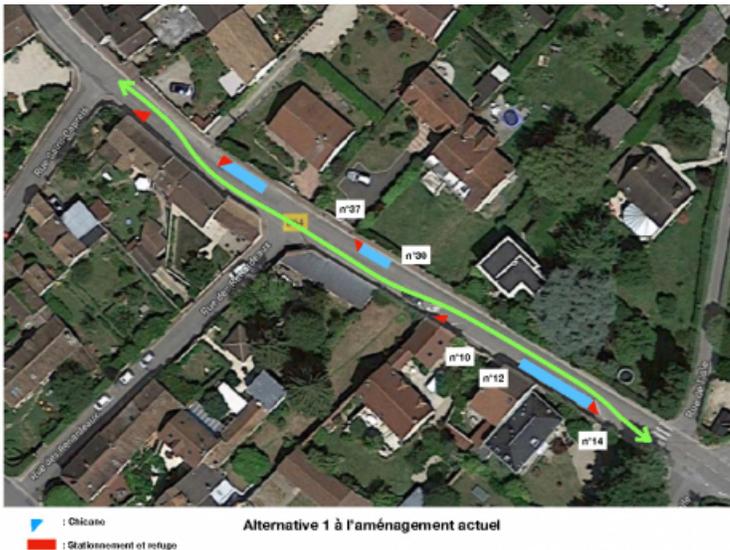


Travaux "sécurité routière" dans la rue du Vexin

Les équipements et aménagements de sécurité routière, définis avec Mr Verbranck, directeur des routes du Val- d' Oise sur le secteur du Vexin, seront mis en place dans la première quinzaine de février 2020.

Suite aux tests effectués en octobre - novembre dernier, des chicanes et des places de stationnement matérialisées seront implantées en conformité avec les souhaits des riverains.(Voir image ci-dessous).



Début des travaux
02/02/2020
Fin des travaux
15/02/2020

Les différents artifices pour **réduire les vitesses des automobiles dans la rue du Vexin** sont définis comme suit :

- **au carrefour des rues de Butel, de l'Isle, des Maurois et du Vexin mise en place de deux panneaux " STOP " sur la départementale D64 et d'une ligne continue de séparation des deux voies de circulation de la rue, à la hauteur de l'abribus des Maurois. Dès lors les rues de Butel, de l'Isle et des Maurois seront des voies prioritaires par rapport à la rue du Vexin.**
- création de " passages piétons " depuis l'abribus précité sur les rues des Maurois, de l'Isle et du Vexin. Dès lors, les usagers du lieu pourront se rendre dans la rue de Butel dans un cadre sécurisé.
- conservation du " passage piétons " au niveau de la rue de Berval.
- **imposition d'une circulation en " S " dans la rue du Vexin par l'implantation de chicanes, de places de stationnement et de refuges automobile matérialisés.**
- la voie d'entrée dans la rue du Vexin, depuis la place du Soleil levant, matérialisée par des places de stationnement et des refuges, sera prioritaire vis à vis des automobilistes en provenance du coeur du village.
- le rehausseur implanté actuellement dans la rue sera maintenu.

Coordonnées

Rue du Vexin
95810

Grisy-les-Plâtres

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres

Tél. 01 34 66 62 69